## Bref compte rendu de la réunion de la CLE du 8octobre 2019

* La CLE réunie le8octobre2019 a approuvé définitivement le texte l du SAGE révisésuite à la consultation des collectivités publiques,des services de l’état et à l’enquête publique qui s’est déroulée en aout (via internet).
* La phase 2 du contrat de rivière qui en résulte a été approuvée. Cette phase a été rallongée jusqu’en 2022 pour mettre ce contrat en concordance avec le Sdage qui s’achève à cette date.
* Une action expérimentale très intéressante nous a été présentée. Elle consiste à étudier la possibilité de réutiliser les eaux de stations d’épuration pour l’agriculture. L’expérience est en cours à St Martin de Castillon. Il s’agit de mesurer les incidences de cet usage sur différents types de culture. Par ailleurs, une enquête est menée sur l’acceptabilité des produits issus de ce procédé par les consommateurs.